

AVIS DU CSEM N°28 – MERCREDI 17 JUIN 2015

Avis du CSEM relatif aux orientations et thèmes prioritaires pour la formation en cours de carrière (I.F.C. 2016–2017) à l'attention du Service général du pilotage du système éducatif.

1. Dans son avis n° 16 du 7 mai 2013, le CSEM proposait que l'éducation aux médias fasse l'objet d'une thématique à part entière. L'IFC en a tenu compte en créant une rubrique dédiée « Éducation aux médias » dans son programme. Le CSEM souhaite que cette rubrique soit pérennisée.
2. Comme il l'avait constaté dans son avis précédent, le CSEM remarque que peu de formations proposées dans le domaine des TICE prennent en compte les dimensions informationnelles et sociales¹ et demande à nouveau que ces dimensions soient systématiquement considérées dans toutes les formations aux usages des appareils médiatiques qui ne doivent pas se limiter à la simple acquisition de compétences techniques.
3. Comme le CSEM l'avait constaté dans ses avis n°16 du 7 mai 2013 et n°26 du 18 juin 2014, les publics de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ne sont pas toujours dissociés et l'offre de formation pour le fondamental est insuffisante. A ce titre, il insiste une fois de plus pour que les enseignants du fondamental soient mieux et plus directement informés des offres en la matière et que celles-ci veillent à prendre davantage en compte les besoins spécifiques de ce niveau d'enseignement, notamment en matière de transversalité.
4. Dans son avis n°26 du 18 juin 2014, le CSEM proposait de dissocier les formations à l'analyse des médias de celles consacrées à la production médiatique pour les deux niveaux d'enseignement et il suggérait de renforcer l'offre de formations à la production notamment autour de la mise en œuvre d'un projet de création médiatique (y compris la WebTV, le webdoc, le blog...) et des étapes fondamentales qui lui donnent vie. Le CSEM maintient cette demande pour l'ensemble des formations concernées et insiste pour que la taille des groupes soit limitée dans le cadre des formations consacrées à la production. De plus, afin d'améliorer la cohérence de ces apprentissages, le CSEM propose de mieux identifier les prérequis nécessaires à la formation.
5. Dans le cadre des opérations « Ouvrir mon quotidien », « Ouvrir mon quotidien numérique » et « Journalistes en classe », le Centre d'Autoformation et de Formation continuée (CAF), le Centre Audiovisuel de Liège (CAVL) et Média-Animation - en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM), les Journaux Francophones de Belgique (JFB), l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) organisent chaque année des journées de formation à la presse d'information pour les enseignants du fondamental et du secondaire. Afin de leur permettre de quitter leur école dans un cadre officiel et d'avoir accès aux remboursements des frais de déplacements, le CSEM souhaite que ces journées de formation soient reconnues par l'IFC.

¹ Les compétences en éducation aux médias - cadre général -

http://www.csem.be/outils/brochures/csem/les_compétences_en_education_aux_medias_cadre_general